

Destination Turquie

Mehmet-Ali AKINCI

Mehmet-Ali AKINCI nous invite ici à observer l'état du rythme de retour en vacances au pays d'origine pour la communauté Turque de France. Il se propose ensuite d'analyser les changements récents de comportements des familles turques résultants de données nouvelles comme le conflit en ex-Yougoslavie d'une part, — qui modifie l'itinéraire et les moyens de transports utilisés antérieurement, et par conséquent le budget des vacances —, et les contingences économiques globales d'autre part.

De source officielle, la communauté turque compte à l'heure actuelle en Europe Occidentale 3 500 000 personnes. Environ 2 000 000 vivent en Allemagne et le reste est réparti dans les autres pays. La première vague d'immigration est venue de la Turquie profonde dans les années 70-80 mais dès les années 75, ces personnes ont eu recours au regroupement familial afin de faire venir leur famille pour s'installer définitivement en Europe. Leur seul lien avec le pays d'origine était, jusqu'à une date récente, les vacances d'été ou les journaux ; s'est ajoutée ensuite la télévision captée par une antenne parabolique qui envahit de plus en plus les foyers turcs.

Une enquête que j'ai moi-même réalisée aux mois de janvier et février 94 auprès de 65 familles turques (échantillon non-représentatif mais néanmoins composé dans un souci de représentation de toutes les tendances politiques et religieuses) vivant à Grenoble et dans sa banlieue révèle ceci : à la question "quelle est la régularité de vos départs en vacances en Turquie?" les familles ont répondu en choisissant l'une des 5 propositions suivantes :

- une fois par an : 17 %
- une fois tous les deux ans : 46%
- une fois tous les trois ans : 11 %
- une fois tous les quatre ans ou plus : 18,5 %
- jamais reparti depuis mon arrivée : 7,5 %

Une autre enquête, datée de septembre 94, et réalisée par un journal turc, a été effectuée auprès de Turcs vivant en Europe Occidentale. Les résultats sont les suivants : 53% des Turcs partent en vacances en Turquie chaque année, 31%

une fois tous les deux ans et 16% une fois tous les trois ans.

En tout état de cause, il semble que les Turcs partent de moins en moins en vacances en Turquie et les raisons sont multiples. La principale est actuellement la guerre en Ex-Yougoslavie. Auparavant, il fallait compter — pour une famille de 5 personnes voyageant en voiture — environ 3500 francs et 4 jours pour un aller-retour par voie terrestre en traversant l'Italie, la Yougoslavie et la Bulgarie. Depuis les vacances d'été 1990, on ne peut plus traverser la Yougoslavie (début du conflit en Bosnie fin 1991), il faut donc choisir d'autres moyens ou d'autres voies d'accès.

CHANGEMENTS D'ITINÉRAIRES ET DE MOYENS DE TRANSPORTS

Parmi les issues terrestres il n'en reste qu'une seule : traverser l'Italie, remonter de la Slovénie vers la Hongrie et passer en Roumanie pour revenir ensuite en Bulgarie. Les autres itinéraires rattachent la route à la voie maritime : il s'agit de prendre le bateau en Italie (Venise, Ancone, Bari ou Brindisi) pour ne traverser que l'Adriatique et arriver en Grèce ; de là on continue la route en traversant toute la Grèce pour arriver en Turquie, ou encore — deuxième solution maritime — prendre un bateau à partir de l'Italie pour débarquer directement en Turquie. Le moyen le plus sûr et le plus rapide est bien sûr l'avion, mais c'est aussi le plus coûteux. Comme nous pouvons le constater, il existe toujours une solution pour rejoindre la Turquie, mais à quel prix ?

Le voyage par la voie terrestre par les

pays de l'Europe de l'Est coûte, en plus des moyens financiers, quelques sacrifices : c'est ainsi que nous avons pu entendre ici et là que des familles avaient été pillées et attaquées par des bandits au cours du voyage, désagrément venant s'ajouter à la perte de temps importante engendrée par cet itinéraire. De plus, les familles sont souvent retardées par les douaniers de certains pays qui les font attendre pendant des heures voire des jours. C'est pourquoi cet itinéraire est non seulement déconseillé par les autorités turques mais aussi peu fréquenté par les Turcs de France. Seules quelques familles d'Allemagne aventureuses tentent cette voie.

La seconde solution est le bateau. Ce moyen est devenu de plus en plus pratique, et après avoir préféré pendant les deux précédentes années la traversée de la Grèce dont les relations avec la Turquie restent assez tendues et fluctuantes, la traversée de l'Adriatique et de la Méditerranée pour accoster en Turquie (à Izmir ou Çesme) est aujourd'hui préférée. Cette croisière, qui dure trois jours et deux nuits au départ de Brindisi (Italie), s'allonge au fur et à mesure que l'on prend le bateau plus au nord de l'Italie. Le trajet coûte environ 7000 francs, toujours pour une famille de 5 personnes.

Reste l'avion : de 2 000 francs (avec un Charter) à 2750 francs (avec la Turkish Airlines) le voyage aller-retour revient à 10 ou 12.000 francs pour la même famille. Alors que faire dans ce cas ? Le calcul est vite fait. Pour le cas d'une famille nombreuse, on opte pour le bateau, et pour le cas d'une famille peu nombreuse, on prend l'avion.

CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS

Ces changements ont aussi d'autres conséquences sur les comportements des Turcs : de plus en plus les chefs de famille turcs envoient leurs familles (femme et enfants ou les enfants seuls) une année en vacances et eux restent en France, et l'année d'après ils partent seuls. Une autre conséquence est l'achat d'une voiture sur place en Turquie (le prix moyen pour une voiture neuve est de 50 000 francs) que l'on mettra dans un garage et que l'on utilisera lors de

chaque retour en Turquie.

La conjoncture économique influe aussi sur le comportement des départs en vacances des Turcs. Certains chefs d'entreprises invoquent la situation économique difficile et menacent les travailleurs de licenciement en cas de congés pris durant l'été dans certaines professions (bâtiment, travaux publics). Les Turcs se résignent à la volonté de leur patron et préfèrent reporter leur voyage à l'année suivante dans la mesure où ils ne peuvent pas se rendre en Turquie l'hiver à cause de la scolarité de leurs enfants.

Certaines familles jugent leur si-

tuation précaire et ont besoin de repères sûrs sur lesquels s'appuyer en cas de problèmes, et bien que le mythe du retour s'estompe, ces personnes trouvent une réponse en investissant dans l'immobilier dans le pays d'origine. En général une famille turque laisse environ l'équivalent de 10 000 dollars en Turquie lors de ses vacances.

"Faut-il partir ? rester ? Si tu peux rester, reste ; pars, s'il le faut." Comme l'exprime Baudelaire dans ce vers (Les Fleurs du Mal, Le Voyage), rester est plus difficile que partir, car la nostalgie est un sentiment fort... Pour les Turcs, l'heure est au choix ! ■

